



**Partenariat pour les forêts du bassin du Congo - Facilitation de la République fédérale d'Allemagne
(2020-2023)**

**Conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP 15)
Pavillon COMIFAC conjoint CEEAC – PFBC - GIZ, Hall 220a, Nr 109**

Présentations orales - Dialogue

Mercredi 14 décembre 2022

15h00-16h00

Fair Deal : Le futur des aires protégées dans le Bassin du Congo...

Comment obtenir à la fois la conservation et le développement par la bonne gouvernance et le paiement des services écologiques ?

Accélérer la protection et l'utilisation durable des forêts d'Afrique centrale en échange d'une part adéquate des financements internationaux pour le climat et la biodiversité.

Partenaires COMIFAC- PFBC en dialogue

CO-CONVENTEURS : Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

PRÉSENTATION : Cette discussion assurera le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de la COMIFAC « Fair Deal » en mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité et les aires protégées en Afrique centrale. La session plaidera en faveur d'un « Fair Deal » pour la biodiversité, plaidant pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des forêts du bassin du Congo en échange d'une part adéquate du financement international de la biodiversité. Les panélistes de cet événement aborderont les questions clés sur la conservation de la biodiversité et des aires protégées en Afrique centrale en relation avec des questions de financement international afin d'obtenir en faveur d'un Fair Deal, y compris :

1. Les aires protégées en tant que puits de carbone / en tant qu'opportunités pour le développement socio-économique des Communautés locales et des Peuples autochtones ;
2. Quelles sont les conditions cadres à créer pour que les aires protégées soient maintenues à long terme en tant que puits de carbone et hotspots de biodiversité et que leurs services écosystémiques puissent être rémunérés dans l'esprit du Fair Deal ?
3. Comment organiser le paiement des services écosystémiques des aires protégées du Bassin du Congo pour un développement durable dans un contexte de gouvernance fragile ?
4. Comment assurer la bonne gouvernance, la paix et la sécurité dans et autour des aires protégées en Afrique centrale ?
5. Quelles mesures prendre pour impliquer davantage les populations locales dans la gestion des aires protégées et surtout pour qu'elles bénéficient davantage du partage des bénéfices des aires protégées ?
6. Comment stimuler le tourisme dans les aires protégées sans que cela se fasse au détriment de l'écosystème et que les Communautés locales et les Peuples autochtones en bénéficient en même temps ?
7. Quelles stratégies et approches prometteuses pour prévenir et arrêter la menace de l'exploitation minière dans les aires protégées ?

Cet événement sera également l'occasion pour la COMIFAC et ses partenaires de présenter leurs efforts dans le domaine de la conservation de la biodiversité et des aires protégées transfrontalières.

PANELISTES: GIZ, APN, AWF, WCS, WWF, TRAFFIC, ABCG

MODERATEUR : Dr Paul Scholte, conseiller technique principal, GIZ

PROGRAMME :

(1) Présentations de bienvenue et d'introduction - 10 min : Cette section consiste en des discours de bienvenue et d'introduction, par : Facilitateur du PFBC et COMIFAC

(2) Panel de haut niveau - 40 min : Cette deuxième partie réunira un panel d'experts comprenant les organisations suivantes qui contribueront et discuteront des thèmes et questions clés. Ceci, à travers des résultats innovants, le partage des connaissances, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, des études de cas, etc...

(3) Conclusions et remarques de clôture - 10 min